

JACCAR HOLDINGS

Société par actions simplifiée

Montée de l'Université

Rue Joseph Biaggi

CS 70329

13331 Marseille

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Talenz Arès Lyon
26, rue Berjon
69009 Lyon

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

JACCAR HOLDINGS

Société par actions simplifiée

Montée de l'Université

Rue Joseph Biaggi

CS 70329

13331 Marseille

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés de la société JACCAR HOLDINGS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JACCAR HOLDINGS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 « Généralités » de l'annexe des comptes annuels qui présente le contexte à l'appui duquel les comptes ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon et Paris-La Défense, le 19 novembre 2021

Les commissaires aux comptes

Talenz Arès Lyon

Deloitte & Associés



Jean-Marc ROUSSEAU

Laurent ODOBEZ

S.A.S JACCAR HOLDINGS

Montée de l'Université,
rue Joseph Biaggi
13 003 Marseille Cedex

ANNEXE
AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS AU LE 31 DECEMBRE 2020

BILAN - ACTIF

JACCAR HOLDINGS

Siège social : Montée de l'Université, rue Joseph Biaggi 13 003 MARSEILLE

Siret : 825 393 531 00017

		Comptes au 31.12.2020			[31.12.2019]		
		Brut 1	Depreciation/Provision 2	Net 3	Net		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1		
		Fonds commercial	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances & acomptes s/ immos incorp.	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	6 073	2 360	4 478
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avance et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la ME	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	855 489 297	200 881 222	206 350 840
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	13 544 973	50 333 596	53 919 396
		Autres titres immobilisés	BD			2 517 712	2 517 712
		Prêts	BF	BE			
		Autres immobilisations financières	BH	BI		1 740	1 500
TOTAL (II)		BJ	BK	869 040 343	253 736 631	262 793 926	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières	BL	BO			
		En-cours de production - biens	BN	BQ			
		En-cours de production - services	BP	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	Avances & acomptes s/ commandes	BV	BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés	BX	BY		578 171	538 786
		Autres créances	BZ	CA	1 626 498	3 720 590	6 157 061
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement	CD	CE	6	6	6
		Disponibilités	CF	CG		1 151 404	1 849 894
Charges constatées d'avance		CH	CI		12 525	238	
TOTAL (III)		CJ	CK	1 626 498	5 462 696	8 545 985	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif * (VI)		CN	4 348 790		4 348 790	5 987 790	
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	870 666 842	263 548 117	277 327 701	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à mois d'un an des immobilisations financières nettes	CP				
Clause de Réserve de Propriété : Immobilisations		Stocks :			Créances		

BILAN - PASSIF avant répartition

JACCAR HOLDINGS				
Siège social : Montée de l'Université, rue Joseph Biaggi 13 003 MARSEILLE				
Siret : 825 393 531 00017				
		Exercice N	Exercice N-1	
		31.12.2020	31.12.2019	
CAPITAUX PROPRES	Capital (1) * (Dont versé: 173 454 170 €)	DA	173 454 170	173 454 170
	Primes d'émission, de fusion, ...	DB	39 555 259	39 555 259
	Ecarts de réévaluation (2) *	DC		
	Réserve légale	DD	6 343 788	6 343 788
	Réserves statutaires	DE		
	Réserves réglementées (3) *	DF		
	Autres réserves	DG	108 255	108 255
	Report à nouveau	DH	-952 870 636	-785 287 642
	Résultat de l'exercice	DI	-53 563 311	-167 582 994
	Subventions d'investissements	DJ		
	Provisions réglementées	DK		
	TOTAL (I)	DL	-786 972 475	-733 409 164
Provisions pour risques	Provisions pour risques	DP		6 431 556
	Provisions pour charges	DQ	11 260	0
	TOTAL (II)	DR	11 260	6 431 556
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	DS	980 561 897	970 960 929
	Emprunts et dettes auprès des Ets de Crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers	DV		
	Avances et acomptes s/commandes	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	DX	1 707 274	1 055 365
	Dettes fiscales et sociales (4)	DY	458 477	497 951
	Autres Dettes	EA	23 713 398	30 032 360
Compte rééval.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 006 441 046	1 002 546 605
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	44 068 285	1 758 704
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	263 548 117	277 327 701
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 191 638	1 553 316
	(5) Concours bancaires courants & soldes créditeurs	EH		

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

JACCAR HOLDINGS								
		N Period		31.12.2020	31.12.2019			
		France	Export	Total				
		1	2	3	4			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Vente de Marchandises *	FA	FB	FC				
	Production biens *	FD	FE	FF	-	-		
	Services *	FG	778 014	FH	175 726	578 090		
	Chiffre d'affaires nets *	FJ	778 014	FK	175 726	953 741	578 090	
	Subventions d'Exploitation			FO				
	Reprises sur amorts & provisions , transferts de charges			FP	567 247	12 992		
	Autres produits			FQ	6	5 228		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 520 995	596 310	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			FS				
	Variation de stocks			FT				
	Autres achats et charges externes			FW	2 058 730	1 886 931		
	Impôts,Taxes et versements assimilés			FX	4 794	4 064		
	Salaires et Traitements			FY	888 520	791 996		
	Charges sociales			FZ	387 064	341 332		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements		GA	2 117	2 126	
			dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			GC			
		Sur risques et charges : dotations aux provisions			GD	2 535		
	Autres charges			GE	3	10 196		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	3 343 763	3 036 647		
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-1 822 769	-2 440 337
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations			GJ	779 369	805 851		
	Produits des autres valeurs mobilières de placement			GK				
	Autres intérêts et produits assimilés			GL	5 881 895	8 849 219		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	26 157 802	83 692 229		
	Différences positives de change			GN	64 432	95 686		
	Produits nets sur cessions de VMP			GO	4 626	882		
Total des produits financiers (V)				GP	32 888 124	93 443 868		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions			GQ	7 235 012	223 144 880		
	Intérêts et charges assimilées			GR	77 232 293	61 980 600		
	Différences négatives de change			GS	147 579	3 407 869		
	Charges nettes sur cessions de VMP			GT				
Total des charges financières (VI)				GU	84 614 883	288 533 349		
RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-51 726 759	-195 089 481
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I- II + III - IV + V - VI)						GW	-53 549 528	-197 529 816
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sue opérations de gestion			HA				
	Produits exceptionnels sue opérations de capital			HB	21 115	29 934 357		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
Total des produits exceptionnels (VII)				HD	21 115	29 934 357		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sue opérations de gestion			HE	-5	205		
	Charges exceptionnelles sue opérations de capital			HF	34 903	3		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions			HG				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				HH	34 898	208		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	-13 783	29 934 150
Impôts sur les bénéfices *				HK	-	-12 673		
BENEFICE OU PERTE						HN	-53 563 311	-167 582 994

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Annexe aux comptes annuels avant répartition de la l'exercice clos le 31 décembre 2020 dont le total Bilan s'élève à 263 548 117 Euros comprenant un résultat négatif de de 53 563 311 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes de l'exercice.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1 GENERALITES

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général telles que décrites dans le règlement ANC n° 2018-07 du 10 décembre 2018, modifiant le règlement ANC n° 2014 03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, et des pratiques comptables généralement admises en France.

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes.

Le principe de continuité de l'exploitation a été appliqué lors de la préparation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 en raison des éléments suivants :

Suite à des discussions qui ont duré de nombreux mois entre JACCAR Holdings et ses créanciers obligataires, le plan de sauvegarde a été homologué par le tribunal de commerce de Marseille en date du 11 aout 2021 à la suite de sa validation par l'assemblée générale des Bondholders le 12 juillet 2021 à plus de 81,35% des votes. En substance, le plan prévoit :

- la cession de l'ensemble de ses actifs sur une période maximale de quatre ans.

- L'émission de deux obligations en EUR et en USD pour un montant total de 1 000M€ au 31 décembre 2020 se décomposeront comme suit :
 - o des obligations « Réinstallées » l'une en EUR et l'autre en USD pour un montant équivalent de 300M€,
 - o un instrument super subordonné (DSOR) de 700M€ réparti en deux tranches USD et EUR, assorti d'une option d'achat de EUR 1 (un euro) au bénéfice de Jaccar Holdings, de ses actionnaires ou l'un quelconque d'entre eux.

La totalité du produit net de cession de tous les actifs sera affecté au remboursement de la dette obligataire, le surplus de dette résiduelle étant alors abandonné.

Le plan prévoit que sa mise en œuvre sera réalisée sous la responsabilité d'un nouveau président de JACCAR Holdings nommé en remplacement de Monsieur Jacques de Chateauvieux, Monsieur Philippe Soulié. Monsieur Jacques de Chateauvieux ayant démissionné de tous ses mandats dans les sociétés détenues directement ou indirectement par JACCAR Holdings en aout 2021

Jaccar prévoit une trésorerie positive pour les douze mois à venir à compter de la date d'autorisation des présents états financiers.

La majorité des revenus attendus sont garantis par le remboursement des comptes courants avec sa fille Mortimer, et ou des distributions de ses filles seychelloises et vietnamiennes.

La société est confiante dans sa faculté de générer des produits dans le futur, ainsi que la recherche de solutions dans les négociations avec ses créanciers.

La documentation juridique se rapportant au plan de sauvegarde devra être signer avant le 11 décembre 2021

2 – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2020, la société a poursuivi son activité consistant en la gestion de ses participations ainsi que l'administration, le contrôle et le management de ses filiales.

JACCAR HOLDINGS

A la suite de la mise en redressement judiciaire de sa fille BOURBON Corporation, Jaccar Holdings s'est retrouvé de fait en rupture de « covenants », et, a sollicité l'ouverture d'une procédure de sauvegarde qui seule lui procurera le répit nécessaire pour mettre en place des solutions de nature à résoudre les difficultés auxquelles elle est confrontée, et d'assurer sa pérennité, ainsi qu'à travers elle, celle du Groupe JACCAR.

Par ailleurs, la société n'est pas en cessation de paiement et a été éligible à la procédure de sauvegarde.

Le 6 juin 2020, Jaccar a fait une proposition de plan aux principaux créanciers obligataires, le G82, qui a été refusé par ceux-ci.

Le 12 août 2020, Jaccar, sans nouvelles du G82, a de nouveau proposé un deuxième Plan prenant en considération les premiers impacts du COVID 19.

Le 15 octobre 2020, Yann Dever d'Ondra, a été nommé conseiller financier du G82 pour préparer une contreproposition, présentée à Jaccar le 16 novembre 2020.

Les Mark-up sur la contreproposition du G82 a été renvoyée par Jaccar aux bondholders et à leurs conseils le 1er décembre 2020.

BOURBON

La reprise de cette société a pour prise d'effet le 6 janvier 2020. La société Bourbon Corporation a quant à elle fait l'objet d'une conversion de redressement judiciaire en liquidation judiciaire prononcée par le Tribunal de Commerce de Marseille en date du 29 avril 2020.

MORTIMER

Cinq navires LNG détenus par Greenship Gas, filiale française de Mortimer, ont été refinancés en lease-back auprès de deux sociétés de leasing chinoises. L'activité est stable grâce aux contrats à long terme et à l'effet des restructurations financières et refinancements opérés cette année.

SAPMER

Selon les attentes du groupe, le plan d'amélioration de l'organisation thonière initié en 2019 à commencer à porter ses fruits et a donc été poursuivi en 2020.

Les conséquences de l'épidémie de Covid-19 ont eu des conséquences importantes sur les comptes clos au 31 décembre 2020 :

Le secteur de la pêche et de l'exportation de produits de la mer figure parmi les secteurs les plus touchés par les effets de la pandémie de Covid-19.

Les marchés principaux de la légine, de la langouste et du thon valorisé ont été ralentis par les confinements et l'arrêt presque total et mondial des secteurs de la restauration et de l'hôtellerie. Par ailleurs, les relèves d'équipage ont été très complexes à organiser conduisant à la perte de très nombreux jours de pêche notamment.

En Mars 2020, Sapmer a bénéficié d'un prêt de 5 M€, garanti par Jaccar Holdings et autorisé par le Tribunal de Commerce de Marseille, (celui-ci a été intégralement remboursé en septembre 2020) ainsi que deux emprunts PGE pour un montant cumulé de 15M€.

3. CAPITAUX PROPRES

3.1 CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2020, le capital social de Jaccar Holdings, d'un montant de 173 454 170 euros, est divisé en 17 345 417 actions.

Nombres de titres émis :

	NOMBRE D'ACTIONS	MILLIERS D'EUROS
Capital au 31 décembre 2019	17 345 417	173 454
Capital au 31 décembre 2020	17 345 417	173 454

Catégorie de titres :

CATEGORIE DE TITRES	NOMBRE DE TITRES		
	A LA CLOTURE	CREES PENDANT	REMBOURSES PENDANT
	DE L'EXERCICE	L'EXERCICE	L'EXERCICE
Actions ordinaires	17 345 417	-	-

- NOMBRE D'ACTIONS EN CIRCULATION ENTRE LA DATE D'OUVERTURE ET LA DATE DE CLOTURE

CATEGORIE DE TITRES	01/01/2020	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2020
Nombre d'actions	17 345 417	-	-	17 345 417
Nombre d'actions autodétenues	-	-	-	-
TOTAL	17 345 417	-	-	17 345 417

3.2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	CAPITAL SOCIAL	PRMES LIEES AU CAPITAL	RESERVES ET REPORT A NOUVIL'EXERCICE	RESULTAT DE	TOTAL
Solde au 31 décembre 2019 avant affectation	173 454	39 555	(778 836)	(167 583)	(733 409)
du résultat					-
Augmentation de capital					-
Affectation du résultat 2019			(167 583)	167 583	-
Dividendes versés					-
Résultat de la période				(53 563)	(53 563)
Autres variations					-
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2020 AVANT					
AFFECTATION DU RESULTAT	173 454	39 555	(946 419)	(53 563)	(786 972)

4 - IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évalués conformément aux dispositions de l'article 38-9, du décret n° 83.1020 du 29.11.1983 et à la norme CRC 2010 - 2004/06 à compter du 01/01/2006.

Les cours de conversion retenus sont ceux du 31.12.2020.

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état de ces biens.

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'application du règlement CRC du 01/01/2005 a bien été appliqué, la durée d'amortissement correspond à la durée d'utilisation.

4.1 Titres de Participation

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 200,9 millions, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis (méthode du coût historique) à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'usage.

A la clôture de la période, la valeur d'inventaire des titres a été appréciée sur la base de la quote-part des capitaux propres détenus, ajustés au cas par cas en fonction des perspectives propres à chaque à chaque entité et/ou de la trésorerie qui nous reviendrait notamment en cas de liquidation desdites sociétés.

(en euros)	01/01/2020	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/20
Titre de participations	1 056 360 327	45 094	(34 902)	1 056 370 519
Créances rattachées à des participations	88 529 927	2 387 737	(21 488 920)	63 878 569
Autres titres immobilisés	2 517 712			2 517 712
TOTAL	1 147 407 966	2 432 831	(21 523 823)	1 122 766 799

Détail de la Valeur Brute et Nette des Titres au 31 décembre 2020 :

	Nombre Titres	%	VALEUR BRUTE AU 31.12.20	VALEUR NETTE AU 31.12.20
<u>FILIALES</u>				
Titres Bourbon corp	40 731 724	100%	712 669 475	-
Titres Mortimer	223 081 646	100%	172 726 518	172 726 518
Titres Sapmer Investissements	3 263 478	94%	16 436 237	16 436 237
Titres Sapmer holding	41 115 098	100%	41 115 098	-
Titres Max china	30 000	100%	54 028 140	-
Titres Jaccar Capital Fund	2 562 277	92%	28 399 004	-
Titres Qidong Evergreen technologies	3 469 990	50%	2 564 820	-
Titres VN Infrastructures	5 480 000	100%	2 050 887	2 050 887
Titres Vietnam Century funds	3 330 671	86%	717 295	1
Titres Jaccar Investments Manager	40 000	100%	420 463	101 755
Titres Mayfly	10 000	100%	272 841	1
Titres Maypole	10 000	100%	272 841	1
Titres EPD Singapore Manufacturing	500 000	50%	263 474	1
Titres Jacar holdings Shanghai	1 500 000	100%	164 000	164 000
Titres Jaccar Oil & Gas	10 000	100%	100 000	51 429
Titres UTHL	125	100%	45 094	45 094
Titres Ocean Safe Holding	14 600	100%	10 840	-
Titres Blake Maritime	500	100%	911	911
Titres Crown Irène	50	50%	449	1
			1 032 258 386	191 576 836
<u>PARTICIPATIONS</u>				
Titres Bourbon Ben Luc	2 643 498	39%	5 320 251	5 320 251
Titres Ile Du Port Handling Services	1 440 000	40%	1 311 289	1 311 289
Titres Central common Cold Store	3 094	26%	2 672 845	2 672 845
Titres Sino Pacific Building	213 900 000	23%	14 807 746	1
			24 112 131	9 304 386
<u>AUTRES TITRES</u>				
Titres Agrex	1 760 000	16%	1 373 212	1 373 212
Bond VN Infrastructure			1 144 500	1 144 500
			2 517 712	2 517 712
		TOTAUX	1 058 888 230	203 398 934

4.2 - AMORTISSEMENTS

Les amortissements sont pratiqués en linéaire, exception faite du matériel informatique pour le mode dégressif a été appliqué.

- Logiciels	1 an	linéaire
- Constructions	20 à 25 ans	linéaire
- Installations générales, agencements	10 ans	linéaire
- Matériel informatique	4 ans	dégressif
- Matériel de bureau	4 à 10 ans	linéaire
- Mobilier de bureau	5 à 10 ans	linéaire

5 – PROVISIONS

Une provision est constituée en présence d'une obligation à l'égard d'un tiers et lorsqu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de cette obligation.

(en euros)	01/01/2020	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2020
Provisions pour risques et charges				
Provision pour perte de change	4 229 086		(4 229 086)	-
Provision pour retraite (1)	468 171	2 535	(459 447)	11 260
Autres provisions pour risques et charges (1) (2)	1 734 298		(1 734 298)	-
Sous-total	6 431 555	2 535	(6 422 831)	11 260
Provisions pour dépréciations				
Participations	850 009 487	5 500 713	(20 903)	855 489 298
Créances rattachées	33 718 487	-	(20 173 514)	13 544 973
Comptes courants	-	-	-	-
Comptes Débiteurs divers	-	1 734 298	(107 800)	1 626 498
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Sous-total	883 727 974	7 235 011	(20 302 217)	870 660 769
TOTAL	890 159 529	7 237 547	(26 725 049)	870 672 027
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		2 535	567 247	
- financières		7 235 011	26 157 802	
- exceptionnelles		-	-	

(1) La provision pour engagement de retraite est basée sur les critères suivants :

- Age de départ à la retraite	67 ans
- Taux d'inflation	1,90 %
- Taux d'actualisation	2,29 %

(2) Au 31 décembre 2020, un ajustement a été fait pour prendre en compte le risque de change sur le litige de Ocean Great China et Ocean Safe.

(3) Les reprises de provisions pour dépréciation des créances rattachées à la clôture de l'exercice de 26,2M€ concernent essentiellement Mayfly et Maypole pour 20,2M€.

6 – CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Des provisions pour dépréciation de créances ont été constituées pour pallier d'éventuels risques de non-recouvrement.

5.1 Créances

(en euros)		MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'AN
Etat des créances				
Autres créances		1 254	1 254	
Personnel et comptes rattachés		-	-	
Organismes sociaux		-	-	
Taxe sur la valeur ajoutée	(1)	468 635	468 635	
Groupe et associés	(2)	4 877 200	4 877 200	
Autres créances & Débiteurs divers		0	0	
Charges constatées d'avance		12 525	12 525	
TOTAL		5 359 613	5 359 613	-

(1) La créance de TVA correspond principalement à un crédit de TVA dont le remboursement a été demandé.

(2) Les créances « Groupe et Associés » représentent notamment des comptes courants débiteurs à hauteur de 4 877 200 euros, en baisse, suite au remboursement par Mortimer d'une partie de son compte courant.

6.2 Dettes

Le 3 juillet 2017, Jaccar holdings a signé un « Protocole de conciliation » avec tous ses créanciers afin de restructurer d'une part la dette de la société composée des crédits bancaires, d'obligations convertibles en actions ainsi que d'autre part, l'emprunt obligataire de Mortimer Pte Ltd.

Ce protocole prévoyait l'émission de deux emprunts obligataires par la société, opération réalisée avec succès le 29 septembre 2017, une obligation émise en EUR pour €398M, et l'autre en USD pour \$497M, venant à échéance le 30 juin 2021, échéance qui serait étendue automatiquement au 30 juin 2022, si au plus tard le 31 décembre 2020, au moins 100m€ auront été payés en principal et/ou intérêts aux obligataires.

Les dividendes dus à Cana Tera au titre 2016 ont été transformé en un emprunt obligataire à échéance décembre 2023.

(en euros)	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	DE 1 A 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Etat des dettes				
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
- à un an maximum à l'origine	-	-	-	-
- à plus d'un à l'origine	-	-	-	-
Emprunt et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 707 274	1 707 274	-	-
Personnel et comptes rattachés	76 704	76 704	-	-
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	186 945	186 945	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	194 828	194 828	-	-
Groupe et associés	23 687 511	23 687 511	-	-
Autres dettes	25 887	25 887	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	25 879 149	25 879 149	-	-
Renvoi (1):				
- Emprunts souscrits	5 000 000	5 000 000	-	-
- Emprunts remboursés	5 000 000	5 000 000	-	-

7 – AVANCES AUX DIRIGEANTS

Conformément aux articles L. 225-43 et L.223-21 du code de Commerce, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

8 – DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale, soit 1 151 404 euros.

9 – CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(en euros)	31/12/2019	31/12/2020
Charges constatées d'avance	238	12 525
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL	238	12 525

10 – ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES EN MONNAIE ETRANGERE

Les créances et les dettes en devises ont été enregistrées sur la base de leur devise d'origine, et, converties pour les besoins des comptes statutaires aux différents taux indiqués ci-dessous (exception faite des nouveaux Bonds dont le taux a été figé dans le protocole d'accord avec les créanciers) :

En cours d'exercice

Le cours retenu pour la période de janvier à fin décembre 2020 a été un cours fixe trimestriel pour le dollar US.

Trimestre 1	1€	1,1234 \$
Trimestre 2	1€	1,0956 \$

Trimestre 3	1€	1,1198 \$
Trimestre 4	1€	1,1708 \$

En fin d'exercice

Les créances et dettes en USD ont été évaluées en fonction du cours de clôture, 1€ = 1,2271\$.

11 – ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES

(Article 24-9 & 16)

La société s'est portée caution solidaire pour garantir l'engagement des filiales suivantes :

En vertu des crédits bancaires qui leur ont été octroyés pour le financement de navires :

	<u>En-cours au 31/12/20</u>	
Greenship Gas SAS	-	-
IOST (Sapmer Investissement)	-	(2019: 14,389K€)
<u>En vertu des contrats de leasing</u>		
Greenship Gas 1~6 Pte Ltd	25,235K€	(2019 : 36,030 K€)

Dans le cadre de l'émission des deux nouveaux bonds, les nantissements suivants ont été constitués :

(en milliers d'euros)	Banque		31 déc 2020	31 déc 2019
<u>Engagements donnés</u>				
<u>Garanties sur emprunts corporates:</u>				
- Titres Bourbon	SG+BDL	Bondholders	-	-
- Titres Mortimer	SG	Bondholders	223,3m shares	223,3m shares
- Titres Sapmer SA	Credit Agricole de Re	Bondholders	49,2m shares	49,2m shares
- Titres Sinopacific	SG	Bondholders	213,9m shares	213,9m shares
- Titres Sapmer Investissements		Bondholders	3,3m shares	3,3m shares
- Titres Greenship Bulk Manager		Bondholders	1 share	1 share
- Titres Greenship Gas Manager		Bondholders	1 share	1 share
- Titres Greenship Holdings		Bondholders	221,5m shares	221,5m shares
- Titres Greenship Bulk Trust		Bondholders	93,3m shares	93,3m shares
- Titres Greenship Gas Trust		Bondholders	221,5m shares	221,5m shares
- Titres Greenship Gas		Bondholders	1 share	1 share
- Titres Max China		Bondholders	0,0m shares	0,0m shares
- Titres IPHS		Bondholders	1,4m shares	1,4m shares
- Titres Bourbon Ben Luc		Bondholders	5,7m shares	5,7m shares
- Titres Vn Infrastructure		Bondholders	5,5m shares	5,5m shares
- Titres Sapmer SA		Crédit Agricole	1 940	1 907
- Titres Sapmer Investissements		Crédit Agricole	0,4m shares	0,4m shares
- Garantie sur défaut de paiement de Belle Rive, Belle Isle ou IOSMS		Sapmer Holdings	2 101	2 144
<u>Engagements d'une option PUT</u>				
<u>Garanties sur emprunts pour shipping</u>				
- Garantie sur emprunts de Greenships Gas 1-6	SCB	Jaccar Holdings	25 238	36 030
- Garantie sur emprunts de Evergas Shipholding 2-3		Greenship Gas Trust	76 761	85 144
- Garantie sur emprunts de Evergas & JS Intrepid s/ les LNGs		Greenship Gas Trust	100 370	112 454
- Garantie sur emprunts de EverGas Shipholdings sur les LNGs 18/19/20	SG+CEXIM+HSH	Greenship Holdings Trust	117 214	134 351
- Garantie sur emprunts de EverGas Shipholdings sur les LNGs 18/19/20		Greenship Gas Trust	117 214	134 351
- Garantie sur emprunts de Raphaelle - VLEC 1		Mortimer	128 151	69 582
- Garantie sur emprunts de Raphaelle - VLEC 1		JHW	128 151	69 582
<u>Engagements d'achat de navires</u>				
- JHW		Mortimer	N/A	73 438
<u>Nantissement des actifs sur emprunts pour shipping</u>				
- Navires de Sapmer		Sapmer	101 384	110 161
Liste des sociétés dont les titres sont sous garantie :				
Evergas Shipholding 2 A/S		∫WIPEX-Bank Gm bF. Evergas A/S	8 409	9 185
Evergas Shipholding 3 A/S		∫WIPEX-Bank Gm bF. Evergas A/S	7 001	7 648
Evergas Shipholding 18/19/20 A/S		∫WIPEX-Bank Gm bF. Evergas A/S	7 709	8 420
Titres de Belle Rive Tuna Company et de Belle Isle Tuna Company		IOST	-	-
Avals, cautions		Sapmer	75	75
Engagements donnés liés aux obligations vis-à-vis de l'administration		Greenship Gas	570	623
Cautionnements		Sapmer Investissement	2 200	1 433
Cash collatéral donné en garantie		Sapmer Investissement	1 000	1 000
Autres garanties données		Bourbon	-	0
Autres engagements		Sapmer Investissement	6 582	5 380
Autres engagements		Evergas, JHW, Greenship	115	37

12 - ELEMENTS RELATIFS AUX ENTREPRISES LIEES OU ASSOCIEES ET RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

(Article 10 & 24-15°)

	ENTREPRISES	
	DETENUES >= 50 %	AUTRES DU GROUPE
<u>ACTIF</u>		
PARTICIPATIONS	201 109 934	6 631 093
PRETS	1 144 500	
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	50 333 596	-
AUTRES CREANCES	4 632 721	244 479
<u>PASSIF</u>		
COMPTES COURANTS DES FILIALES	23 687 511	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	-	-
AUTRES DETTES	-	-

**13 - ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES
EN MONNAIES ETRANGERES**

(Article 24- 5°)

NATURE DES ECARTS	MONTANT	COMPENSEES PAR COUVERT. DE CHANGE	PROVISION POUR PERTE DE CHANGE
<u>ACTIF</u>			
Sur Créances	4 348 790	4 348 790	
Sur emprunts et dettes diverses			
Sur Dettes d'exploitation		0	
TOTAL	4 348 790	4 348 790	-
<u>PASSIF</u>			
Sur emprunts et dettes diverses	42 469 590	(4 348 790)	0
Sur Créances	634 329	0	0
Sur Dettes d'exploitation	964 366		0
	44 068 285	(4 348 790)	0

14 – CREDIT BAIL

(Article 53)

Néant

15 – DIFFERENCES D’EVALUATION SUR ELEMENTS FONGIBLES DE L’ACTIF CIRCULANT

(Article 24-10°)

Néant

16 – IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

(Article 24-14°)

CANA TERA

Montée de l’Université – rue Joseph Biaggi

13 003 Marseille

SCA au capital de 5.598.880 euros.

17 – AVANCES ET CREDITS ALLOUES AUX DIRIGEANTS

(Article 24-17°)

Néant

18 – PARTS BENEFICIAIRES EMISES

(Article 24-13°)

Néant

19 – OBLIGATIONS CONVERTIBLES

(Article 24-19°)

Le 29 septembre 2017, la société a procédé à l'émission d'obligations gouvernée par le droit luxembourgeois, divisée en deux tranches :

- Une tranche libellée en euro (EUR 397 781 672) portant intérêts EURIBOR plus 3,88% l'an.
- Une tranche en dollar américain (USD 497 623 122) portant intérêts LIBOR plus 3,88% l'an.

Un intérêt PIK de 1,25% l'an (structuré sous la forme d'intérêt cash croissant payable à maturité des Obligations et reproduisant l'effet économique d'un intérêt de 1,25% l'an capitalisé sur une base annuelle.

Les intérêts sont payables le 30 juin de chaque année (la première fois le 30 juin 2018), étant précisé que par exception, la société aura l'option de capitaliser tout ou partie des échéances d'intérêts dues au titre de quatre des cinq périodes d'intérêts.

Ces obligations venant à échéance le 30 juin 2021, échéance étendue au 30 juin 2022 si au plus tard le 31 décembre 2020, au moins 100 millions d'euros auront été payés en principal et/ou intérêts aux obligataires.

Suite à la rupture des covenants bancaires, le montant des obligations a été présenté dans les comptes en dettes à court terme.

20 – VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

(Article 24-21°)

<u>24.2. - Par secteur géographique</u>	2020	2019
Etranger	175 726	55 626
France	778 014	522 465
TOTAL	953 741	578 091

<u>24.1. - Par activité</u>		
Frais Holding	382 569	578 090
Autres Refacturations	571 172	-
TOTAL	953 741	578 090

21 – VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

(Article 24-24°)

	RESULTAT AVANT IMPOT	IMPOT CORRESPON- DANT	RESULTAT APRES IMPOT
Résultat courant	(53 549 527)	-	(53 549 527)
Résultat exceptionnel	(13 783)	-	(13 783)
Contributions	-	-	-
RESULTAT COMPTABLE	(53 563 310)	-	(53 563 310)

22 – INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

(Article 24-23°)

Néant

23 – ACCROISSEMENT OU ALLEGEMENT DE LA CHARGE FISCALE FUTURE

(Article 20- 24°)

	MONTANT DES PROVISIONS CONCERNEES	MONTANT DEL'IMPOT CORRESPOND.
<u>1 - ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT :</u>	0	0
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
<u>2 - ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT :</u>	(39 719 495)	(11 121 458)
Charges non déductibles temporairement	0	
Charges déduites fiscalement et non encore comptabilisées	4 348 790	
Produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés	(44 068 285)	

24 – REMUNERATIONS ALLOUEES AUX DIRIGEANTS

(Article 24-18°)

Néant

25 – EFFECTIF MOYEN

(Article 24-22°)

Cadres : 4

Employés : 1 apprenti

26 – EVENEMENTS POST CLOTURE ET PERSPECTIVES

JACCAR Holdings

A la suite du placement des sociétés Bourbon Corporation et Bourbon Maritime en redressement judiciaire le 8 août 2019, la société Jaccar Holdings a été placée en date du 28 octobre 2019 en plan de sauvegarde par le Tribunal de Commerce de Marseille.

L'échéance de la première période d'observation de 6 mois (avril 2020) a été repoussée à juillet compte tenu du contexte du COVID 19.

Le tribunal de commerce de Marseille a prolongé la période d'observation de six mois supplémentaires, jusqu'au 28 janvier 2021 puis jusqu'au 28 juillet 2021.

Le 17 février 2021, le tribunal de commerce de Marseille a autorisé la création de comités de crédit.

Suite à des discussions qui ont duré de nombreux mois entre JACCAR Holdings et ses créanciers obligataires, JACCAR Holdings a en définitive choisi de soumettre un plan de sauvegarde qui prévoit en substance la cession de l'ensemble de ses actifs sur une période maximale de quatre ans.

A la signature du Closing (au plus tard le 11 décembre 2021), l'encours au titre de la Dette Obligataire sera réorganisé comme suit :

- réinstallé à hauteur de EUR 300m environ (les Obligations Réinstallées) à maturité au 30 juin 2024 (prorogeable, le cas échéant, dans les conditions évoquées ci-après) en deux tranches, l'une en USD et l'autre en EUR, amortissable en intégralité à la Date d'Echéance Finale et par anticipation à la date de perception d'un Produit Net de
 - pour le solde (soit environ EUR 700m réparti en deux tranches USD et EUR) par la souscription d'un nouvel instrument super subordonné afin d'alléger le poids de l'endettement (la Dette Subordonnée aux Obligations Réinstallées ou DSOR). La DSOR sera remboursable en numéraire de manière prioritaire à hauteur conformément au plan de sauvegarde de Jaccar Holdings (le Plan de Sauvegarde) après complet remboursement des Créances Cana Tera et des Obligations Réinstallées. La DSOR sera assortie d'une option d'achat pour la somme de EUR 1 (un euro) au bénéfice de Jaccar Holdings (étant précisé que ses actionnaires (ou l'un quelconque d'entre eux) pourra, à la discrétion de Jaccar Holdings, se substituer à tout moment à Jaccar Holdings) et exerçable en cas d'Exécution du Plan.

La totalité du produit net de cession de tous les actifs sera affecté au remboursement de la dette obligataire, le surplus de dette résiduelle étant alors abandonné.

Le plan prévoit que sa mise en œuvre sera réalisée sous la responsabilité d'un nouveau président de JACCAR Holdings nommé en remplacement de Monsieur Jacques de Chateauevieux, Monsieur Philippe Soulié.

Monsieur Jacques de Chateauevieux a démissionné de tous ses mandats dans les sociétés détenues directement ou indirectement par JACCAR Holdings.

Ce plan de sauvegarde permet donc de préserver la stabilité des entreprises et de leur management, et d'éviter une liquidation judiciaire.

Le plan, approuvé par les créanciers de JACCAR Holdings le 12 Juillet 2021, a été arrêté par le Tribunal de Commerce de Marseille en date du 11 août 2021.

Le 17 novembre 2021, l'assemblée générale des Obligataires pour voter en faveur de la signature de la documentation juridique liée au Plan de Sauvegarde devra se tenir, ce vote devra obtenir plus de 66,2/3% de votes pour.

Celle-ci est repoussée au 25 novembre compte tenu de la difficulté du représentant de la Masse à recueillir toutes les preuves de détention de chaque bondholder.

La documentation est déjà agréée par l'ensemble des avocats des Obligataires du G82 (essentiellement des institutions financières) qui représentent à eux seuls plus de 80% des créanciers. Ce vote ne devrait pas poser d'obstacles particuliers.

Bourbon

Après études des offres de reprise, le Tribunal de Commerce de Marseille, par jugement en date du 23 décembre 2019 a retenu le projet présenté par la société Phocéenne de Participation immatriculée au RCS de Marseille prévoyant le seul rachat de la société Bourbon Maritime pour 1 €. La reprise de cette société a pour prise d'effet

le 6 janvier 2020. La société Bourbon Corporation a quant à elle fait l'objet d'une liquidation judiciaire prononcée en date du 29 avril 2020.

La société a été radiée de la cote fin juin 2020, et est sortie du périmètre de consolidation de Jaccar Holdings.

Groupe MORTIMER

Après la fin de l'exercice, le capital social de deux filiales a été augmenté par la conversion de dettes :

Le 10 mars 2021, 12 000 000 USD du montant total dû par la filiale Evergas A/S ont été convertis en 75 028 800 actions DKK.

Le 10 mars 2021, US\$ 35.000.000 du montant total dû par la filiale Raphaëlle Shipping 2 A/S a été converti en 218.834.000 actions DKK.

Le 30 juin 2021, Greenship Offshore Manager a été placé en liquidation à l'amiable et le liquidateur nommé à cette même date, après que la créance sur ICBC ait été encaissée.

Le plan de restructuration visant à déplacer Evergas Shipholding 18/19/20 d'un "niveau" afin d'être détenues directement par Greenship Gas Trust (GGT) comme les autres entités propriétaires de Greenship Gas Trust, est en cours.

Le 12 juillet 2021, le conseil d'administration de Greenship Holdings Trust a approuvé la vente des actions de Greenship Gas Trust à Mortimer en vue de simplifier et réorganiser le palier de division de la structure du gaz et de permettre la liquidation volontaire de Greenship Holdings Trust une fois la liquidation de Greenship Offshore terminée.

Mise à jour de COVID-19

Sur la base de ce qui précède, le Conseil d'administration a estimé que les estimations comptables et les jugements importants n'ont pas été modifiés en raison de l'épidémie COVID-19.

Groupe SAPMER

Le Groupe fait face depuis début février 2020 à un fort ralentissement de son activité du fait de la propagation de l'épidémie du coronavirus devenue pandémie qui a paralysé l'économie chinoise, puis les économies européenne et américaine, ainsi que celles de la Réunion, des Seychelles et de Maurice.

Nos partenaires bancaires ont renouvelé, en début d'année 2021, leur confiance à l'entreprise au travers de nouveaux prêts et moratoires sur le remboursement du capital des dettes sur 2021 et 2022.

Des waivers ont été par ailleurs reçus suite aux bris de certains covenants. Leurs prises en compte ainsi que les moratoires obtenus donneraient lieu à la répartition suivante de la dette financière au 31 décembre 2020 :

En milliers d'euros	Emprunts et dettes	
	financières- courants	financières- non courants
Avant prise en compte des waivers et moratoires obtenus	55 527	85 500
Après prise en compte des waivers et moratoires obtenus	15 143	125 884

La réouverture des frontières conduit l'entreprise à ne plus avoir à effectuer les relèves d'équipage loin des zones de pêche. Moins de jours de pêche sont ainsi perdus, mais l'organisation logistique reste un défi quotidien. Aussi, le Groupe continue d'interpeller les autorités pour que les marins de pêche hauturière qui évoluent loin des côtes et loin de tout centre hospitalier puissent avoir accès prioritairement à la vaccination.

Le groupe a tout de même réussi à sécuriser des financements, pour un montant de 15M€, qui permettent la continuité d'exploitation de l'entreprise, et aborde 2021 avec les moyens de tirer parti d'une reprise qui s'annonce.

Le 3 novembre 2021, Sapmer a signé la vente de deux de ses navires seychellois à un Groupe de pêche espagnol, ce qui permettra un désendettement de 17M€ ainsi que la disparation d'un foyer de pertes important tant actuel que futur.

Seychelles :

Le port de logistique de débarquement du thon devrait connaître une activité stable sur 2021.

En ce qui concerne la filiale CCCS,

- 12,600 tonnes d'entreposage frigorifique aux Seychelles pour l'industrie de la pêche sont achevées à ce jour.
- 81% sont engagés sur des contrats de bail à long terme.
- Les dépenses d'investissements ont été soutenues par des fonds propres à hauteur de 12 millions de dollars US ainsi qu'un financement bancaire de 20 millions de dollars US (financement clos en janvier 2020).
- Le résultat d'exploitation de l'activité est prévu positif dès la première année d'exploitation de la chambre froide.
- L'inauguration de la chambre froide est prévue pour 7 décembre 2021.
- Mise en place de panneaux solaires (PV) ainsi qu'une alimentation autonome par générateur.

Ancillary Assets

La poursuite des ventes des activités annexes, notamment le Vietnam, devraient se poursuivre sur 2021, tel que mentionné dans le protocole de conciliation signé le 3 juillet 2017, actifs visés à l'annexe E des Terms & Conditions du Protocole de conciliation.

27 – LOI MODERNISATION ECONOMIQUE

(Article 444- 4°)

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 du code de commerce, et en application de la loi de modernisation (LME), nous vous informons qu'au 31 décembre 2020, le solde des dettes à l'égard des **FOURNISSEURS France** s'élevait à et était constitué de :

	31.12.19	31.12.20
< ou = à 45 jours	50 524	297 948
> à 45 jours	9 860	105 944
> à 60 jours	-	218 021
Dettes gelées par Procédure de Sauvegarde	314 466	286 142
	374 850	908 054